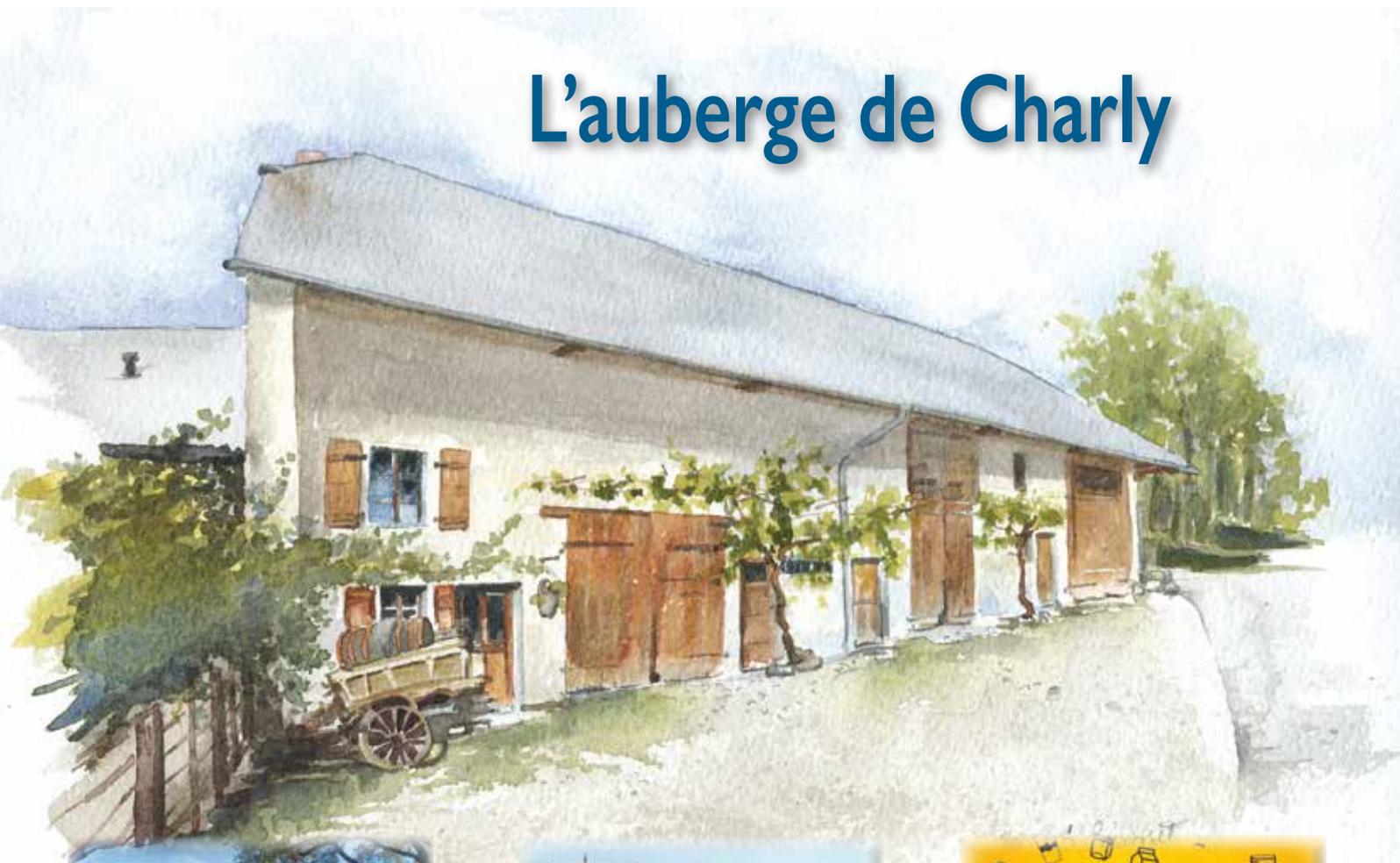




L'auberge de Charly



Le plaisir de découvrir
Andilly

P4



L'auberge de Charly et
ses Filles

P8



Du nouveau pour le tri
sélectif

PI6

Mairie Andilly

36 chemin du Champ de Foire
Saint-Symphorien
74350 ANDILLY
Tél : 04 50 44 21 43
Fax : 04 50 66 61 32
mairie@andilly74.fr





FEVRIER
2023

Mairie Andilly

mairie@andilly74.fr
www.andilly74.com/Francais
etacivil@andilly74.fr
urbanisme@andilly74.fr
36 chemin du Champ de Foire
Saint-Symphorien
74350 ANDILLY
Tèl : 04 50 44 21 43
Fax : 04 50 66 61 32
Périscolaire : 04 50 52 17 85
commune-d-andilly@orange.fr
Ouverture au public
Lundi et jeudi de 10 à 12h ;
Samedi de 8h à 12h
le premier de chaque mois.

Horaires d'ouverture Service Urbanisme

Ouverture au public le lundi et jeudi
de 10h à 12h
Pour un RDV, appeler le 04.50.44.91.58
ou envoyer un mail à :
urbanisme@andilly74.fr

Notez le...

Fermeture mairie

Pour votre confort, notez dès à
présent les périodes de fermeture
de la mairie :

- Du 23 décembre au 2 janvier
inclus
- Les 2 premières semaines
du mois d'août

Démarches administratives

- Acte de naissance, mariage ou décès,
demande à faire par courrier ou mail sur
etacivil@andilly74.fr
- Attestation de domicile
- Inscriptions sur les listes électorales :
au plus tard 6 semaines avant le pre-
mier scrutin : soit en mairie, soit via
www.service-public.fr

Bulletin municipal...

Vous préférez recevoir votre bulletin
municipal sur votre mail ? Il vous suffit de
prévenir la mairie sur :

etacivil@andilly74.fr

Au... Sommaire

- 3 Editio du Maire...
- 4 Le plaisir de découvrir Andilly
- 6 Andilly retenue par la Mission Stéphane Bern
Andilly, primée "Mon beau village" haut-savoyard
- 7 Budget primitif 2022
- 8 Projet scolaire et périscolaire Andilly-Saint Blaise
L'auberge de "Charly et ses Filles"
- 9 Un nouvel espace de loisirs pour les jeunes
Déclaration des travailleurs frontaliers
Une statue inca devant la mairie !
- 10 Le Service National Universel
Une borne électrique à Jussy
La Maison du Salève
- 11 Syr'Usses (Syndicat de Rivière des Usses) et le Plan de
Gestion de la Ressource en Eau : de quoi parle-t-on ?
- 12 Du côté des associations...
- 16 Extension des consignes de tri : le tri se simplifie
Etat Civil

Ma Sécurité : un nouveau site dédié à la sécurité des citoyens

« La police et la gendarmerie nationales vous accompagnent dans vos démarches ». Tel est le slogan du nouveau site « Ma Sécurité ». Né de la convergence de la gendarmerie et de la police nationales, il devient le guichet numérique unique des forces de sécurité intérieure. Tout savoir sur ce nouveau site d'informations et de démarches avec [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr). La gendarmerie et le site moncommissariat.fr sont désormais regroupés sur un site unique : [masecurite.gouv.fr](https://www.masecurite.gouv.fr). Pré-plainte, signalements, tchat, fiches conseils... vous avez la possibilité d'obtenir en quelques clics, pour des démarches non urgentes, une réponse personnalisée à votre situation. Depuis mars 2022, l'application « Ma Sécurité » disponible sur tablettes et smartphones proposait déjà un certain nombre de services aux usagers. Le nouveau site « Ma Sécurité » élargit les services de l'application.

Un panel complet de services

Le site est organisé autour de différentes rubriques soit informatives, soit interactives.

Démarches en ligne

Cette rubrique vous permet d'accéder à différentes plateformes de signalement :

- Portail de signalement des violences sexuelles et sexistes
- Signaler un trafic de stupéfiants (Stup)
- Signaler un rodéo
- Pré-plainte en ligne
- Plainte en ligne pour les arnaques sur internet (THESEE)
- Portail de signalement des contenus illicites de l'internet (Pharos)
- Signaler une fraude à la carte bancaire (Perceval)
- Opération Tranquillité Vacances (OTV)
- Stop-djihadism

L'édito du Maire...

Notre commune est reconnue et enviée pour sa qualité de vie et sa notoriété. Andilly reste préservée de la frénésie des promoteurs et collectionne les distinctions : plus beau village de Haute-Savoie, 3^{ème} plus beau village de la Région Auvergne Rhône-Alpes en 2022 (concours Dauphiné Libéré), notre commune regorge de projets autour de la valorisation de notre patrimoine et d'un développement harmonieux.



Le chantier de l'agrandissement de l'école s'engage prochainement. De même, l'auberge communale de Charly ouvre ses portes début 2023 et nous poursuivons la rénovation de la Maison Forte de Saint-Symphorien avec le soutien du Loto du Patrimoine : ces réalisations viennent abonder un développement maîtrisé de nos hameaux, propice au vivre-ensemble, tourné vers la promotion de nos atouts locaux.

Si la préservation de notre patrimoine bâti nous permet de ne pas oublier d'où nous venons, il ne s'agit pas non plus de négliger notre avenir. Andilly, comme toute la zone frontalière, est liée à Genève. Si certains territoires ont abdiqué toute velléité d'exister autrement qu'à travers la croissance de leur population d'actifs frontaliers, notre équipe veut croire à la possibilité de maîtriser notre destinée à travers des projets locaux de développement, autour des valeurs de solidarité et d'innovation collective.

C'est tout le sens du projet que nous portons depuis près de 15 ans : maîtriser la pression foncière à travers notre politique d'acquisitions foncières, soutenir le développement endogène d'emplois et d'activités via le développement du Grand Parc d'Andilly, et de services (micro crèche, auberge communale, boutique d'art de Charly), servir les filières courtes porteuses de lien social (soutien au maraîchage en vente directe, implantation d'une bergerie), redonner du sens à nos mobilités (ouvertures de chemins, création de la passerelle entre Jussy et Charly, apaisement du trafic de transit dans les hameaux de Saint Symphorien et Jussy)...

Toutes ces réalisations participent à la cohésion de notre projet : donner à notre village et à ses habitants les moyens de maîtriser notre développement et de maintenir notre qualité de vie. Sans nier les atouts de notre proximité avec Genève, Andilly investit dans la maîtrise de son avenir, avec méthode, pour avancer ensemble, à notre rythme.

La commune pourra également s'associer aux communes de notre secteur pour développer des projets d'envergure intercommunale : ainsi, une maison de santé ne pourra être portée qu'à plusieurs et il n'est pas interdit d'explorer la mutualisation d'infrastructures entre communes voisines comme, par exemple, une salle polyvalente.

Notre devoir est bien de répondre aux besoins de demain et de construire, ensemble, un projet collectif, tout en cultivant notre originalité et nos spécificités. Andilly dispose aujourd'hui d'un écosystème unique en Haute-Savoie tourné vers la préservation de son environnement et le développement d'un tourisme 4 saisons singulier dans un département marqué par son tropisme hivernal. A nous de développer ces atouts et de donner du sens à notre action !

Nos réalisations et nos réussites sont le fruit d'un travail collectif : je veux ici remercier les conseillers municipaux et le personnel de la commune qui s'investissent sans compter au service de la collectivité. Et je souhaite vous remercier vous, habitants d'Andilly : au-delà de la confiance que vous nous témoignez, c'est d'abord avec votre aide et votre accompagnement que nous avons pu avancer. La réussite d'Andilly est d'abord la vôtre, nous pouvons être fiers de notre commune.

Très belle année.

Vincent HUMBERT
Maire

Le plaisir de découvrir Andilly

Notre petite commune est connue bien au-delà de la région grâce à l'association "Le Petit Pays" qui attire un grand nombre de visiteurs. Le Grand Parc d'Andilly et le Hameau du Père Noël ont d'ailleurs obtenu le label "site emblématique de la Région Auvergne-Rhône-Alpes".

Cependant, nos trois villages disposent aussi d'un patrimoine naturel et architectural intéressant que le conseil municipal veut préserver et valoriser. Cela a permis à Andilly d'obtenir le titre mon beau village de Haute-Savoie 2022 du Dauphiné Libéré et la 3^e place au niveau régional. Cette reconnaissance nous invite à poursuivre notre politique patrimoniale, correspondant à plusieurs objectifs.

Favoriser les modes de déplacements doux

La découverte du patrimoine naturel et architectural de la commune peut se faire à pied par des itinéraires balisés, agrémentés par des panneaux explicatifs. Récemment, de nouveaux chemins ont été ouverts et balisés de Jussy à Saint Blaise, de Charly à Verlioz et un itinéraire de contournement du Grand Parc d'Andilly a été aménagé avec une nouvelle passerelle. Aussi, cette offre de promenade de proximité permet un loisir gratuit, écologique et favorisant les échanges. Ainsi depuis quelques années, la passerelle médiévale du Nant Trouble voit des enfants (et parfois leurs parents) venir à l'école à pied depuis Jussy et même Saint Symphorien. Enfin, les visiteurs peuvent stationner sur le parking de la crèche de Charly récemment goudronné et agrandi.

Quant au vélo, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a validé un plan de déplacements dans lequel l'axe Nord-Sud suivant grosso modo la RD1201 est privilégié. Cela signifie un itinéraire adapté et sécurisé, notamment sous forme de piste cyclable bidirectionnelle. Pour Andilly, nous avons proposé un tracé utilisant le chemin des Vernans entre le Petit Châble et le col du Mont Sion. Ensuite, il rejoindra le parking de covoiturage, puis Jussy à droite de la RD1201 et enfin la piste cyclable dans Jussy qui sera réaménagée et sécurisée. Ce projet est essentiel pour l'avenir de notre territoire, peu à peu asphyxié par sa croissance démographique et le tout voiture. Il permettra à nos enfants de se déplacer en sécurité, ainsi qu'une jonction douce entre le Hameau du Père Noël et le Grand Parc d'Andilly. Surtout, il sera une vraie alternative pour celles et ceux qui veulent se rendre à leur travail en vélo, notamment en V.A.E (vélo à assistance électrique). Nous avons tous remarqué qu'ils sont de plus en plus nombreux, malgré les risques actuels. Cet axe cyclable majeur s'inscrit d'ailleurs dans le projet de « Véloroute des 5 lacs » porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans un même souci de sécurité et de mieux vivre pour les Andillois, le conseil municipal a décidé de limiter la circulation automobile sur les deux voies communales venant de Copponex vers Jussy et Saint Symphorien. Ces deux routes étroites, dont l'entretien relève du budget communal, ne sont

plus adaptées à un trafic de plus en plus dense, notamment frontalier matin et soir. L'accès à la RD 1201 au centre de Jussy était devenu compliqué créant une situation dangereuse. Aussi, un arrêté municipal interdit dorénavant le trafic de transit aux heures de pointe. Cependant, il est prévu une dérogation (identifiée par un macaron à retirer en mairie) pour des déplacements locaux motivés dans des cas spécifiques (scolaires par exemple). De plus, une signalétique sous forme de traçage latéral y sécurise la circulation des cycles entre Jussy et Saint Symphorien. Il s'agit d'un « chaussidou », chaussée à voie centrale banalisée permettant de matérialiser un espace pour les cyclistes. Ce concept est né en Suisse il y a une dizaine d'années et tend à se généraliser. L'automobile roule au milieu et le vélo sur la bande latérale. En cas de croisement avec une autre automobile, la première peut rouler sur la bande cyclable, sauf s'il y a un vélo auquel cas, elle doit rester derrière avant de doubler. Ce dispositif incite à une circulation apaisée, ralentie et moins dangereuse pour les deux-roues.

Faire découvrir les richesses de notre territoire

Un nouveau dépliant « Bienvenue à Andilly, commune pittoresque » a été édité y recensant tous ses atouts. Parmi les nouveautés, y sont notées les activités locales comme la Bergerie du Salève (Jussy), les Légumes de Charly et l'Auberge communale ou la crèche du Mont Sion. Notre patrimoine y est mis en valeur au travers de plusieurs parcours, où le côté artistique prend toute sa place. Une statue inca taillée au cours des Grandes Médiévales par des artistes péruviens est installée devant la mairie. Des fresques ponctuent la Vy des artistes à Charly autour de la boutique associative Andy' Art. En amont du village, le chemin Art Nature par-



Andilly retenue par la Mission Stéphane Bern

Notre commune, son équipe municipale et ses habitants sont fiers et attachés à leur patrimoine local. Bon nombre de granges, maisons ou bâtiments ont déjà subi de jolies rénovations.

Dans cette optique et dans le cadre de la restauration de la Maison Guillot, la mairie a candidaté au Loto du Patrimoine organisé par la mission Stéphane Bern. Celle-ci propose de financer la restauration de monuments historiques français en péril, sous la forme d'un jeu de grattage créé par la Française des Jeux. Ainsi depuis sa création en 2018, le Loto du Patrimoine a récolté 200 millions d'euros et sauvé 745 sites en péril.

Pour cette 5^{ème} édition, après l'envoi d'un dossier complet réalisé par le secrétariat de mairie, Andilly a été retenue parmi 100 lauréats en France avec le projet de la Maison Guillot comme seul site de Haute-Savoie.

Voilà un beau coup de pouce financier de 78 000€, mais aussi une véritable reconnaissance de cette maison forte et de son intérêt patrimonial. Rappelons que ce bâtiment accueillera une salle communale, mais aussi deux associations : la Salévienne qui promeut l'histoire et la culture régionale, et



Apollon 74 dont la mission principale est la protection de l'environnement.

Cette reconnaissance de la commune a également permis une rencontre du maire avec Stéphane BERN, Brigitte MACRON et Mme Abdul MALAK, ministre de la Culture. Ils ont pu ainsi échanger sur les difficultés des collec-

tivités françaises pour préserver leur patrimoine, véritable richesse de notre pays, mais aussi sur leur valorisation.

Notez que le samedi 24 juin, une visite patrimoniale de la commune sera organisée et ce sera l'occasion de se retrouver à la Maison Guillot à Saint Symphorien.

Andilly, primée "mon beau village" haut-savoyard

Le Dauphiné Libéré en collaboration avec le Progrès et la Région AURA, a choisi Andilly comme l'un des six villages haut-savoyards sélectionnés.

Un premier vote est effectué entre le 10 avril et le 15 mai pour départager lequel de ces 6 concurrents affrontera les gagnants des autres départements de la région.

L'esthétisme, l'environnement, la préservation du patrimoine, le dynamisme sont les éléments principaux à juger lors du vote sur le site internet du journal.



Budget primitif 2022 : des investissements toujours en ligne de mire

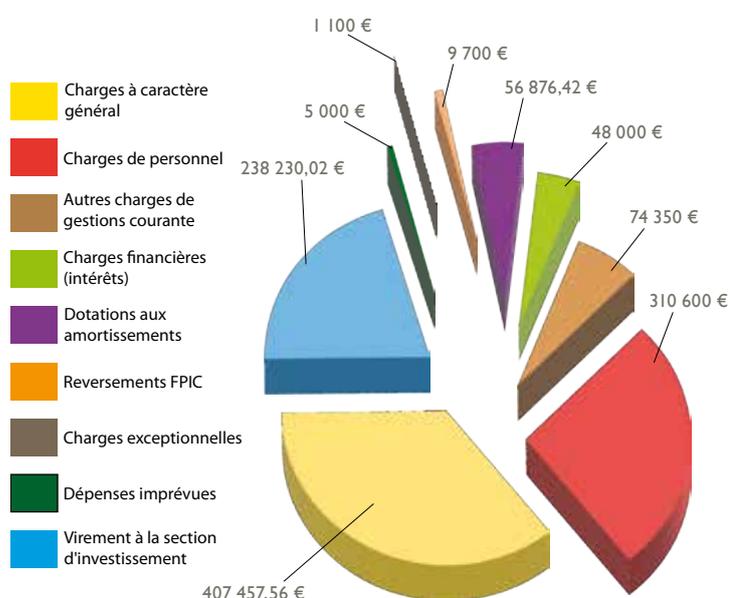
Le budget primitif doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte (loi du 2 mars 1982) et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile. Ce principe d'annualité budgétaire comporte quelques aménagements pour tenir compte d'opérations prévues et engagées mais non dénouées en fin d'année.

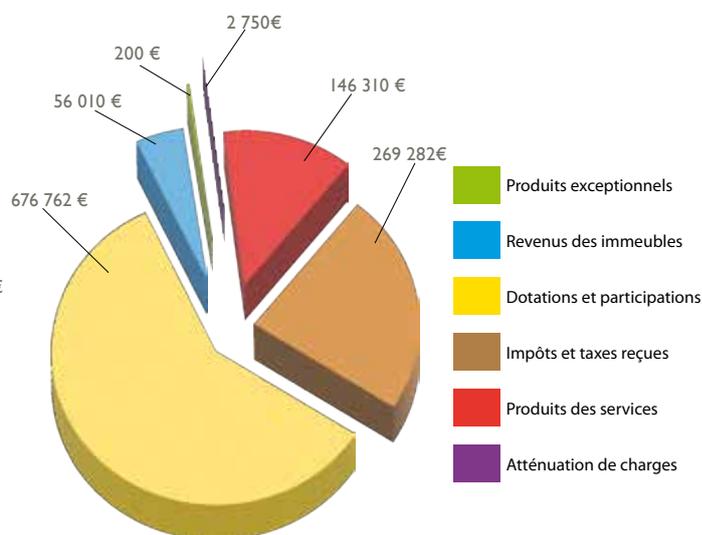
D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

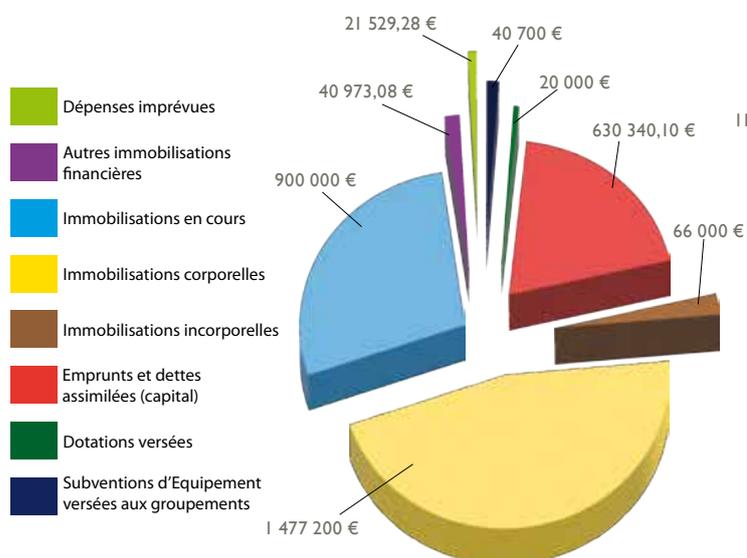
Dépenses de fonctionnement
1 151 314 €



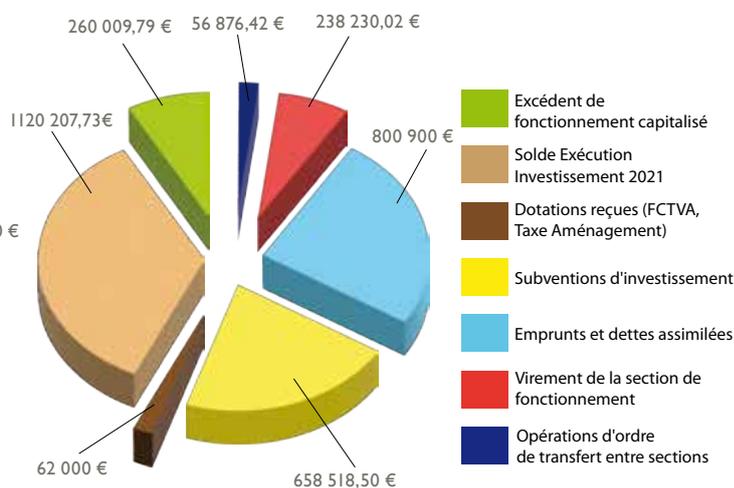
Recettes de fonctionnement
1 151 314 €



Dépenses d'investissement
3 196 742,46 €



Recettes d'investissement
3 196 742,46 €



Projet scolaire et périscolaire Andilly-Saint Blaise

La mairie est reconnaissante de la participation bénévole des parents d'élèves pour le bon fonctionnement des services durant la pause de midi.

Essentielle pour les enfants et le personnel de cantine, cette présence pendant la pause méridienne amène un plus en termes de sécurité et permet d'avoir un engagement citoyen dans notre commune rurale.

La hausse des coûts de l'alimentation et de l'énergie touche aussi la restauration scolaire. Une hausse du tarif de la cantine garderie est à prévoir de l'ordre de 2 et 5% en 2023. La commune prendra une partie à sa charge ; mais les parents paieront aussi entre 10 à 40 centimes supplémentaires par repas, en fonction de leurs revenus.

Le projet de transformation de notre école est en cours de validation. Il faut



rappeler que le scolaire relève des compétences de la Communauté de communes du Pays de Cruseilles.

Quant au périscolaire, il incombe aux communes d'Andilly et Saint Blaise. Les

travaux devraient démarrer en cette fin d'année, en vue d'un équipement beaucoup plus fonctionnel pour nos enfants, les enseignants, le personnel du périscolaire et les parents.

L'auberge de "Charly et ses Filles"

Telle une grande Dame, elle prend son temps et se pare de ses plus beaux atours !

C'est avec plaisir et envie que Stéphane, Valérie et Sandra, trois frères et sœurs vous accueilleront prochainement dans leur établissement. Que dire à ceux qui se demandent pourquoi *Charly et ses Filles* ?

Ce lieu, nous le voulons chargé d'histoire et de bienveillance. L'auberge sera incontournable dans Charly. Elle est un trait d'union entre le village et nous, un lieu de vie et de partage qui nous ressemble. Nous avons eu envie de rendre hommage aux femmes qui ont compté pour nous et le village... Et comme nous ne sommes pas les derniers à aimer les clins d'œil, l'*Auberge de Charly et ses Filles* fait parfaitement écho avec *Charlie et ses drôles de dames* !

Doté d'un restaurant de 35 couverts, Jean-Luc le cuisinier, vous emmènera dans son univers culinaire qui rend hommage à ces femmes qui savaient concocter des plats simples, bons et beaux. Il revisite les grands classiques

d'une cuisine réconfortante et familiale. Un bel hommage à sa grand-mère et à sa tante, qui gamin, lui faisaient toujours une place pour les aider dans le goût du partage et l'art de la simplicité ! Sept chambres dont trois suites et trois

familiales, vingt couchages au total, viennent compléter le projet. Chacune portera le nom d'une femme. Encore un peu de patience... L'ouverture se prépare pour début 2023 !





Un nouvel espace de loisirs pour les jeunes

Longuement désiré par nos jeunes andillois, un espace “de glisse” type skate ou roller Park a pris place à Charly à proximité du cimetière.

La commune de Cruseilles s’est dotée récemment d’un tout nouvel espace aux Dronières et nous a offert ces deux modules. Nous l’en remercions vivement. Le goudron a été refait plus fin, permettant “une glisse” plus adaptée pour le bonheur de nos enfants et adolescents.

Déclaration des travailleurs frontaliers

Nous vous rappelons que chaque année, la commune est tenue d’actualiser le nombre de ses frontaliers ouvrant droit au versement d’une dotation financière.

La Compensation Financière Genevoise est versée par le Canton de Genève via le Conseil Départemental de la Haute Savoie. C’est pourquoi, nous invitons les personnes domiciliées sur la commune et travaillant en Suisse, canton de Genève, (travailleurs français, travailleurs suisses, travailleurs ayant la double nationalité suisse et française, travailleurs membres de l’Union Européenne) à effectuer leur déclarations.

Si vous avez un permis G, votre employeur a déjà fait les démarches nécessaires et votre déclaration est automatique. Toutefois assurez-vous que l’adresse sur votre permis G est bien à jour. Au besoin signalez votre changement d’adresse à l’Office cantonal de la population.

Nous vous rappelons que l’inscription officielle en Mairie n’a aucune incidence fiscale pour vous, mais permet à la commune d’augmenter ses recettes et ainsi pouvoir anticiper l’évolution des équipements et améliorer les services aux citoyens.

Ne laissez pas votre commune se priver de ressources financières auxquelles elle peut normalement prétendre !

<https://www.andilly74.com/Declaration-des-frontaliers-131>

Une statue inca devant la mairie !

Après le Moaï de l’île de Pâques, une magnifique œuvre d’art a vu le jour sur notre commune. Désormais exposée devant la mairie, cette nouvelle statue fut réalisée par deux sculpteurs péruviens venus tout droit de Cuzco, berceau de la civilisation inca.

Invités d’honneur de l’édition 2022 des Grandes Médiévales d’Andilly, ils sont venus accompagnés d’une dizaine de personnes pour participer à l’évènement et faire découvrir leur tradition. Vainqueurs d’un concours organisé par le gouverneur de Cusco au printemps 2022 en présence des meilleurs de leur région, Messieurs Dionisio Atau Mesa et Francisco Willy Diaz Yampi ont donc investi le parc des Moulins durant une dizaine de jours et taillé ce bloc de pierre pour en faire une œuvre d’art représentant la trilogie andine, l’un des plus grands symboles de leur civilisation.

Cette dernière montre leur vision du monde avec l’idée d’une trilogie entre le monde des dieux, des vivants et des morts.

La statue représente 3 animaux : le Condor, animal sacré capable de voler à plus de 5000m d’altitude, seul à pouvoir communiquer avec le monde des dieux et des étoiles. Juste en dessous apparaît le Puma ; symbole de force, de sagesse de patience et d’intelligence, il représente le « Kay Pacha » un mot quechua qui signifie « le monde des vivants ».

Enfin, le serpent représente pour les incas l’infini, le monde d’en bas ou le monde des morts.

Au même titre que le Moaï taillé par les Pascuans, la délégation péruvienne a offert son talent au Grand Parc d’Andilly mais plus encore, c’est un véritable « morceau » de leur pays, de leur croyance qui reste à Andilly et protège désormais les habitants de la commune.



Le Service National Universel

Le Service national universel (SNU) est un projet innovant plaçant les jeunes en tant qu'acteur de leur citoyenneté en poursuivant quatre objectifs principaux : leur transmettre un socle républicain, développer une culture de l'engagement, renforcer la cohésion nationale et accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU s'adresse à tous les jeunes Français âgés de 15 à 17 ans en 2022 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite dans un dispositif de volontariat existant.

Cette première étape qu'incarne le séjour de cohésion est une opportunité de vie collective pour créer des liens nouveaux, apprendre la vie en collectivité, développer sa culture de l'engagement de affirmer sa place dans la société.

En 2023, trois périodes de séjour au choix sont proposées :

- Du 9 au 21 avril (vacances de printemps).
- Du 11 au 23 juin (réservé aux élèves scolarisés en seconde générale ou technologique ou aux jeunes non scolarisés).
- Du 4 au 16 juillet.

<https://www.snu.gouv.fr>

Une borne électrique à Jussy

Afin de répondre au besoin de déploiement des infrastructures de recharges électriques sur les grands axes interurbains, la commune a fait appel à Easy Charge, une filiale à parts égales de Vinci Autoroutes et de Vinci Energies.



Cette installation sera fonctionnelle en février et permettra une recharge pour 100 km supplémentaires en moins d'une heure. Elle est équipée de deux points de charge comprenant chacun deux prises : type 2 et type E/F. Le câble nécessaire à la recharge sur ces bornes est fourni par le concessionnaire automobile.

La Maison du Salève

Pour un moment en famille ou entre amis à la découverte du Salève et de ses producteurs locaux.

Nos RDV à ne pas manquer

La Maison du Salève organise de nombreuses animations nature à destination des enfants de 3 à 12 ans, mais aussi pour les adultes ! Voici notre sélection de sorties et d'ateliers pour cet hiver :

- **Brico nature de Noël : mercredi 21 décembre** - Animation enfant de 6 à 11 ans
- **Archéo'Salève** (nouveau 2023 !) : **mercredi 8 février** - Animation enfant de 6 à 11 ans
- **Balade des petits artistes : vendredi 17 février** - Animation enfant de 3 à 7 ans

Retrouvez toutes nos animations sur maisondusaleve.com dans la rubrique agenda ou en téléchargement.

De nouvelles activités pour les adultes en 2023

Cette année la Maison du Salève et le Syndicat mixte du Salève vous propose deux journées d'actions pour participer à la préservation du massif du Salève en compagnie d'un naturaliste et d'un entomologiste.



- **Journée d'action les mares : dimanche 19 mars**
- **Journée d'action les arbres remarquables : dimanche 23 avril**

Gratuit | sur réservation | sortie adultes/ados.

Infos et réservations

775, Route de Mikerne 74160 Présilly
+33 (0)4 50 95 92 16

info@maisondusaleve.com www.maisondusaleve.com

Du côté des associations...

« La COPPANDY du Salève »

L'association *La COPPANDY du Salève* a organisé, pour la 4^{ème} année consécutive, *La 4S du Salève*, une randonnée à vélo de route NON CHRONOMÉTRÉE avec 4 parcours sur les routes du Salève allant de 36 km à 116 km et de 730 m à 3265 m de dénivelé positif.

Lors de cette manifestation sportive qui s'est déroulée le dimanche 28 août 2022, les routes du Mont-Salève ont été prises d'assaut par pas loin de 400 cyclistes. Tous les participants ont été ravis des parcours, des paysages et de l'ambiance, malgré des nappes de brouillard entre le col des Pitons et La Croisette. A noter, la présence de plusieurs VAE (Vélo à Assistance Électrique) qui étaient autorisés sur la randonnée.

De plus, nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs élu(e)s qui ont enfourché leurs montures pour gravir le Salève. En tête de peloton il y avait Martial SADDIER (Président du Conseil Départemental de Haute-Savoie), Christelle PETEX-LEVET (Députée de Haute-Savoie), David RATSIMBA (Conseiller Départemental de Haute-Savoie) et Christine MEGEVAND (Maire de Saint-Blaise).

Sylvie MERMILLOD (Maire de Cruseilles) et Xavier BRAND (Maire de Vovray-en-Bornes et Président de la CCPC) sont venus les encourager et saluer notre équipe de bénévoles.

Nous les remercions pour leur présence et pour leur soutien.

La COPPANDY du Salève, soucieuse de partager ses bénéfices, versera la somme de 5 000 euros répartie entre les Associations caritatives suivantes :

- L'Association *Des petits moments de bonheur* propose des actions contribuant au bien-être de Lenny de Copponex, atteint du syndrome de Wolfram,
- L'Association *Charlotte* créée dans le but de financer les soins de Charlotte en France comme à l'étranger,
- L'Association *Sport Adapté en Pays*



de Filière qui propose des activités physiques et sportives adaptées aux capacités de personnes en difficulté (personnes handicapées physiques, mentales, ...),

- L'association *OVA France - Autisme* qui oeuvre pour l'inclusion dans la société des personnes atteintes d'autisme, dont Camille VIDONNE d'Andilly qui bénéficie de leur accompagnement,

et à une nouvelle :

- L'Association *Uniques & Ensemble* qui propose des actions permettant la poursuite de la scolarisation de Léna, une jeune ado de Vovray-en-Bornes, âgée de 12 ans et atteinte du syndrome de WEST.

Notre volonté est de "Donner de notre temps à ceux qui luttent contre..."

Juste un défi contre le temps qui passe...

Retrouvez leurs coordonnées sur notre site web : www.coppandy.org

Tout cela ne serait possible sans la participation de bénévoles, amis, partenaires, sponsors, ...

Retenez la date du dimanche 20 août 2023 pour la 5^{ème} édition de « La 4S du Salève » et venez nous rejoindre à Cruseilles pour passer de bons

moments ensemble.

En 2023, nous espérons organiser *Les 6h VTT des Sons*, randonnée VTT *Solidaire* au profit d'associations caritatives, le dimanche 17 juin 2023.

L'idée est de parcourir en VTT, pendant 6h00, une boucle de 10 km au départ du village de Charly et sur le plateau des Sons, seul ou par équipe de 2, 3, 4,... personnes. Pas de classement individuel ou par équipe, pas de classement lié au kilométrage effectué, pas de classement par rapport à la durée de roulage, juste le plaisir de « Donner du temps à ceux qui luttent contre... Juste un défi contre le temps qui passe... »

Prenez bien soin de vous et de vos proches et nous vous donnons rendez-vous en 2023 pour partager ensemble des moments de plaisir et d'efforts partagés, dans la bonne humeur et la convivialité.

Plus d'infos sur : www.coppandy.org

Contact : Association La COPPANDY du Salève - info@coppandy.org

Président : Hubert LACROIX

Les galopins d'andilly

L'Association de parents d'élèves « Les Galopins d'Andilly » créée en 1996 a pour vocation de financer les projets de l'équipe éducative et proposer des animations aux enfants et parents afin de maintenir le lien social.

Des manifestations de grandes envergures en relation avec Le Grand Parc d'Andilly telles que Les Grandes Médiévales (tenue d'un stand de boissons pendant un weekend) et le hameau du Père Noël (vente de marrons sur 2 weekends) ont permis de financer cette année en grande partie la classe découverte à Paris des CMI-CM2 (Septembre 2022) mais également des sorties au cinéma, des cours d'escalade, représentation de théâtre, marionnettes... toujours avec une visée pédagogique.

Cette année de grands changements du côté des Galopins avec un nouveau bureau 100% féminin ! Charlène Dessimond, trésorière l'année dernière, reprend la Présidence, Séverine Gelsomino la trésorerie et Raphaëlle Brustel-Gay est nommée secrétaire.

Nous remercions chaleureusement nos membres actifs



mais aussi les parents qui nous aident de manière ponctuelle et surtout David Mégevand, Président sortant ainsi que Marylène Etallaz, Secrétaire sortante pour ces 4 dernières années.

Nos prochains évènements :

- **Mars : Carnaval et tombola**
- **Juin : Fête de fin d'année**

Une épicerie participative au cœur du village

Depuis mai dernier, l'Epice-Rit a ouvert ses portes au centre de Charly. Née de l'association Enqu'Houé Lab et fruit de plusieurs années de préparation et d'expérimentation, elle vise à proposer des produits bio pour la plupart, en vrac pour éviter les emballages superflus, issus de producteurs locaux et/ou de circuits courts. Certains produits viennent de plus loin (café, noix de cajou...) mais sont issus de projets associatifs solidaires et militants.

Actuellement, l'Epice-Rit propose : de la farine de Marlioz, des lentilles, pois chiches et polenta du bassin genevois, du miel d'Archamps et de la Drôme, des jus de fruit, cidre, vinaigre des Lacroix à Cercier, de la lessive naturelle à base de cendre fabriquée dans la région, des bières de la brasserie du Salève, de l'Huile de Calabre, du Café militant du Mexique, des noix de cajou de l'association Maison Chance, etc. Nous avons aussi quelques produits d'appoint (pâtes, riz...) que nous achetons en gros à la Bio-coop de Pringy pour lesquels nous n'avons pas encore trouvé de producteurs proches auprès desquels nous pouvons nous fournir en direct. Cette liste de produits est appelée à évoluer, chacun pouvant proposer de nouveaux produits et de nouveaux producteurs.

Outre les produits présents en continu à l'épicerie, des commandes groupées de produits frais sont organisées : pommes-poires bio chez les Lacroix à Cercier tous les 15 jours, agrumes et fruits exotiques bio (oranges, citrons, pamplemousse, mangues, fruits de la passion, avocats, olives...) avec l'Association La Belle Orange une fois par mois (en direct de fermes familiales situées dans le sud de l'Espagne), délicieuse



huile d'olive de Calabre une fois par an, etc.

L'Epice-Rit fonctionne sur une base associative et participative. Elle ne vise pas à faire des bénéfices, mais à reprendre la main sur notre alimentation dans un esprit de coopération et de convivialité. Il n'est pas possible d'être seulement « consommateur » : pour pouvoir bénéficier des délicieux produits proposés par l'Epice-Rit, il s'agit de contribuer à son fonctionnement. Ainsi, outre une cotisation annuelle à l'association permettant d'assurer les frais de fonctionnement, chacun offre une contribution de 2h par mois pour l'Epice-Rit. Cela peut être aller chercher des pommes à Cercier ou de la farine à Marlioz, tenir une permanence le vendredi soir, organiser une

commande groupée, etc. L'Epice-Rit fonctionne sur un mode de gouvernance partagée stimulant l'intelligence collective et la participation de chacun.e.

Vous trouverez l'Epice-Rit au 178bis route du Mont Sion, au cœur du hameau de Charly (juste à côté de la boutique Andill'Art), dans un magnifique local gracieusement attribué par la mairie, et que les membres de de l'association Enqu'Houé Lab ont contribué à rénover. Actuellement, elle est ouverte deux heures par semaine, le **vendredi soir de 17h à 19h**, en même temps que le Petit Marché d'Irène Anex qui se tient juste en face. Venez nous rencontrer ! Vous pouvez découvrir nos produits dans un premier temps sans avoir besoin de vous engager immédiatement.

Nous n'avons pas de site internet pour l'instant, mais répondons volontiers aux demandes d'informations par mail epice-rit@poivron.org ou par téléphone (06 03 30 17 66).

A bientôt ! L'équipe opérationnelle de l'Epice-Rit

Du maraîchage à Charly

Irène Anex, habitante du hameau de Charly et maraîchère de profession, a démarré une production de légumes de saison sur la commune d'Andilly. Un premier petit terrain loué à Charly lui a permis de démarrer les premières cultures en 2021. En 2022, un autre terrain a été loué à côté du GAEC «Le grand clos » et des tunnels maraîchers ont été installé au printemps. Environ 3000m² sont actuellement en culture, ce qui permet de fournir chaque semaine environ 50 familles en légumes (pour moitié sous forme d'abonnement à un panier hebdomadaire et pour l'autre moitié par une vente au marché). Les surfaces de cultures s'étendront au cours des prochaines années.

Les légumes sont cultivés selon le cahier des charges de l'agriculture biologique et sont vendus aux habitants de la région tous les vendredis soir de 17h à 19h sur la place des Artisans à Charly, en même temps que la permanence de l'épicerie participative. Le petit marché est ouvert à tout le monde, nul besoin d'être adhérent de l'épicerie pour venir y acheter les légumes. C'est aussi l'occasion de partager un petit verre avec ses voisins et de passer un moment convivial en fin de semaine. Les légumes sont également vendus au marché communal de Cernex, tous les derniers samedis matin de chaque mois. La production ira cette année jusqu'à Noël et reprendra au printemps, après la pause hivernale.

Le système de vente par panier est basé sur le modèle des AMAP. Cette option permet de soutenir le travail des producteurs en s'engageant à payer le coût de production des légumes et en partageant les risques climatiques entre producteurs et consommateurs. Le travail des producteurs qui s'engagent pour une production locale, saine et respectueuse de l'environnement est ainsi valorisé et les revenus sont sécurisés. Les consommateurs engagés sont récompensés de leur engagement par de beaux paniers garnis de légumes très frais, riches en goût et en couleurs, agrémentés d'un petit mot qui leur fait découvrir de nouveaux légumes avec recettes à l'appui.



Un autre terrain loué par la commune de Cernex sur le plateau situé entre la Croix Biche et le hameau de Chez Gresat sera mis en culture à partir de 2023, une fois qu'un accès à l'eau aura été mis en place. Ce grand terrain pourra accueillir plus de cultures maraîchères mais aussi des petits fruits, des fleurs, des arbres fruitiers et pourquoi pas quelques cultures de céréales ou de légumineuses. En partenariat avec l'association cernésienne LocalTerre&Co, avec le magazine La Salamandre et le syndicat mixte du Salève, un programme de plantation de haies bocagères et d'arbres fruitiers issu du patrimoine régional est en cours.

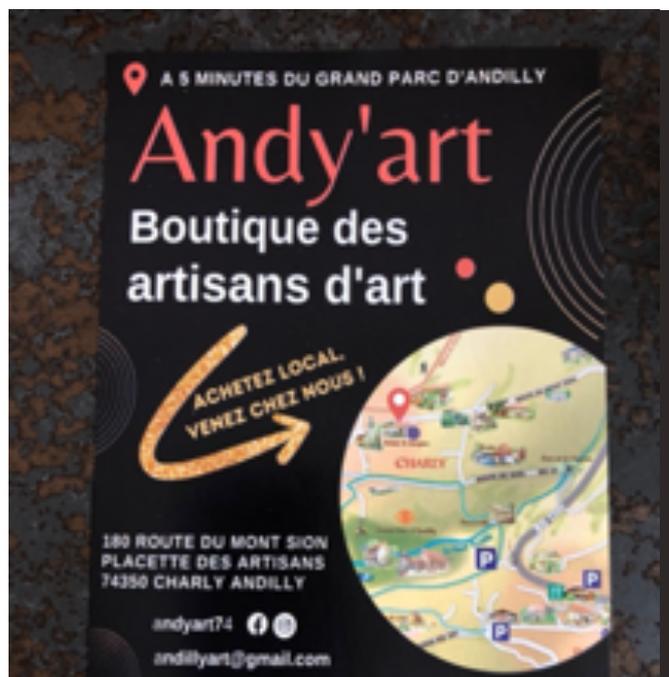
Cette nouvelle activité agricole sur la commune, qui vient enrichir la diversité des productions agricoles de notre territoire, est rendue possible par l'engagement de nombreuses personnes, consommateurs, propriétaires de terrain, collègues agriculteurs et mairies d'Andilly et de Cernex, qu'elles en soient ici remerciées !

Renseignements :

lepotager.poivron.org

lepotager@poivron.org

0645286805



Andy' Art

La boutique Andy'art s'est installée depuis le 23 octobre 2021 à Charly à côté de l'épicerie, derrière le relais de Compostelle. Elle est ouverte les mercredis et vendredis après midi de 14h30 à 19h et les samedis dimanches de 10h à 19h. Une vingtaine d'exposants font des choses remarquables.

En permanence à l'étage, des expositions de peinture ou autre se succèdent et changent tous les quatre mois, en ce moment il y a une exposition de photos et une de peinture de montagne, vraiment superbes. Venez les admirer jusqu'en mars. Il y a eu beaucoup de changements d'artisans au cours de cette année car il n'y a pas beaucoup de passage, les artisans qui vivent de leur art ne peuvent se permettre de ne pas vendre alors ils partent, c'est dommage.

La boutique a besoin de vous, de vos amis lorsque vous avez des cadeaux à offrir, venez nous voir, vous trouverez sûrement votre bonheur, il y a beaucoup de choses variées. On vous attend.



Durement touchée comme beaucoup de structure avec la pandémie, le Grand Parc d'Andilly peut se satisfaire d'une belle année dite "retour à la normale".

Malgré une saison estivale bien moyenne, l'association a renoué en 2022 avec les Grandes Médiévales les 4, 5, 6 et 11 et 12 juin derniers. Une fabuleuse édition placée sous le signe des retrouvailles et de l'émotion qui a vu revenir les bénévoles en nombre, tout comme le public, jusqu'à en faire une année record de fréquentation avec plus de 66 000 visiteurs.

L'été suivant fut moins porté par le succès, sans doute dû à une météo portée par la chaleur, une concurrence sur le département forte, mais les équipes sont en perpétuelle remise en question pour tenter de faire de l'été une saison à succès tout en gardant un accueil raisonnable.

Enfin, la saison de Noël, établie pour la seconde année sur deux parcs, le Hameau du Père Noël et le Parc de Noël s'est imposée comme une véritable destination séjour sur notre territoire. Locaux comme touristes de France entière et étrangers sont venus rendre visite au célèbre bonhomme rouge et sa famille. L'année s'est donc terminée sur une fréquentation totale dépassant les 400 000 visiteurs !

2022 fut aussi une année forte pour l'association soutenue par les collectivités. En juin, le président du Con-



seil Départemental présent la veille du second week-end des Médiévales signe avec les deux conseillers départementaux de notre territoire et le président de la CCPC, une convention avec l'association annonçant une aide financière de 1,5 millions d'euros face à des investissements de développement à hauteur de 3 millions d'euros ; ; mais aussi 800 000€ liés aux investissements associatifs sur la problématique de l'eau et des milieux naturels.

L'amélioration des espaces de parkings est aussi annoncée, tout comme le passage sous-terrain au Col du Mont Sion permettant une sécurisation forte de la zone pour les visiteurs du Hameau du Père Noël, tout comme les enfants et villageois qui en auront l'usage (transport vers l'école, promenade...). Enfin, un travail collaboratif de réflexion sera mis en place sur un mode de transport doux entre les deux parcs sur Andilly et Saint-Blaise : vélo, train à crémaillère, câble, etc.

Et 2023, s'annonce tout aussi belle, à l'image de la première expérience vécue par l'association du 5 au 8 janvier.

Notre cher Père Noël haut-savoyard a été convié à participer aux 20th International Santa Claus Winter Games. Il a donc pris la route de la Norvège accompagné de son frère jumeau le Père Fouettard, deux de ses soeurs les Mères Noël et de la Grand-Mère Noël sa maman. Ensemble ils ont participé à diverses épreuves comme le lancer de sac de courrier, la course de traîneau, l'emballage de cadeaux, le sciage de bois...

La victoire du Père Noël sur cette dernière épreuve, ainsi que celles des Mère Noël qui ont brillé chacune sur une activité, et la réussite exemplaire de Grand-mère Noël sur toutes les épreuves de sa catégorie ont fait de l'équipe du Père Noël d'Andilly/Saint-Blaise la gagnante de cette édition face aux suédois, norvégiens, finlandais, ukrainiens, danois et américains présents. L'équipe repart aussi avec le coup de cœur spécial des organisateurs pour l'ambiance festive et chaleureuse apportées ! Outre ces grands moments de rigolades, et la fierté de toute une association d'avoir représentée la commune d'Andilly, de Saint-Blaise mais aussi le département, la région et le Pays, l'expérience fut humainement extrêmement positive : de grands moments d'échanges, de partages, d'entraide et de solidarité sont nés durant ce séjour. Un formidable esprit de Noël était au rdv pour les organisateurs comme pour les participants. Ouvrez l'œil en cette fin d'année à venir, le résumé de cette aventure devrait être présenté dans une célèbre émission de reportage sur Tfi pour Noël 2024.



Extension des consignes de tri : le tri se simplifie

A compter du 1^{er} janvier les consignes de tri ont été simplifiées. Afin de faciliter le geste et d'améliorer le recyclage des déchets, les 13 communes du Pays de Cruseilles ainsi que l'ensemble du territoire national sont passées à l'extension des consignes de tri. Le principe est simple : tous les emballages se trient !

Recycler plus d'emballages

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons plastiques pouvaient être déposés dans le bac de tri au côté des emballages en métal, papier et carton.

Aujourd'hui, les centres de tri se sont modernisés et de nouvelles filières de recyclage ont vu le jour afin de donner une seconde vie à une plus grande quantité de déchets et de préserver les ressources naturelles.

Je dépose dans le sac jaune

Les emballages en plastique

- Les bouteilles et flacons
- **Nouveau** : Les sacs, sachets et films ; les pots, boîtes et barquettes...

Les emballages en métal

- Les aérosols, bidons, boîtes de conserves, barquettes et canettes en métal
- **Nouveau** : Les petits emballages en métal : capsules, couvercles, papier aluminium, plaquettes de médicament...

Les emballages en carton

- Les boîtes et cartons, même souillés
- Les briques
- Les sacs et sachets

Les papiers

- Journaux, magazines
- Feuilles, enveloppes

Je dépose dans le conteneur en verre

- Les emballages en verre : bouteilles, pots, bocaux et flacons de parfums
- Sans bouchons, ni couvercles

Je mets dans le sac d'ordures ménagères

- Les restes alimentaires
- Les petits objets usés ou cassés : brosses à dents, pots de fleurs...
- Les articles d'hygiène : lingettes, cotons, éponges...
- Vaisselle, verres et assiettes
- Les résidus de balayage et de nettoyage

Attention, les déchets suivants sont à porter en déchetterie : bois, déblais, gravats, déchets dangereux des ménages, déchets électriques et électroniques, déchets verts, encombrants, huile de vidange, métaux.

Les bons gestes à adopter

Pour optimiser le recyclage, les emballages doivent être :

- Déposés en vrac
- Vidés
- Non lavés
- Non imbriqués
- Cartonnettes pliées

+ D'info

Des questions ? Un doute sur le nouveau geste de tri ?

www.ccpaysdecruseilles.org

04 50 08 16 16 |
Service déchets

Etat Civil

Naissances

BERTHOUD KERKAERT Evan, né le 20 janvier 2022 à GENEVE (Suisse) – 260 chemin de la Croix Biche

HOXHA Rion, né le 29 janvier 2022 à EPAGNY METZ-TESSY – 875 route de Vers

RAOULX EHRMANN Timothée Georges Otto, né le 1^{er} mars 2022 à EPAGNY METZ-TESSY – 491 allée Plein Sud

UFFER Agnès, née le 05 avril 2022 à GENEVE (Suisse) – 143 impasse de Vers Pétaard

MEURIER Godefroy Ostien Léon Marie, né le 14 avril 2022 à EPAGNY METZ-TESSY – 114 chemin des Sons

POITTEVIN Ayden Clément Vincent, né le 22 avril 2022 à EPAGNY METZ-TESSY – 15 allée des Violettes

BRUNET Mahé Aurèle, né le 12 juillet 2022 à EPAGNY METZ-TESSY – 214 route du Mont Sion

CORBALAN Emy, née le 03 septembre 2022 à EPAGNY METZ-TESSY – 298 Vi des Berges – 74350 ANDILLY

HUGOT Lilou Sophie Marie-Hélène, née le 13 octobre 2022 à ANNEMASSE – 298 Vi des Berges

THEVENIN Manon, née le 1^{er} novembre 2022 à SAINT-JULIEN -EN-GENEVOIS – 8 Coteau des Fins

Mariage

GELSOMINO Séverine Jacqueline Patricia et **MATHIEU Pierre Jean Marie**, samedi 15 janvier

KARIMZADEHGANZAGH Firoozeh et **HENNIART Sam-Davis Stanislass Bernard**, samedi 30 juillet

LACHAVANNE Florence Patricia et **VIDONNE Vincent Gilles Pierre**, samedi 30 juillet

BUCHER Margaux et **KÄLIN Guillaume Frédéric**, vendredi 30 septembre

PACS

REY Mélissa Marie-Odile et **CUSIN Tristan Francis**, mardi 22 mars

FONTAINE Coline Cécile et **TALLON Samuel**, mardi 7 juin

LAVAIL Caroline Antonia et **CUSIN Thibault Walter Marc**, mardi 13 décembre

Décès

Teodora PRENGOVA, décédée à EPAGNY METZ-TESSY, le 15 janvier 2022

Marie-Rose VILLET, décédée à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS, le 2 juin 2022